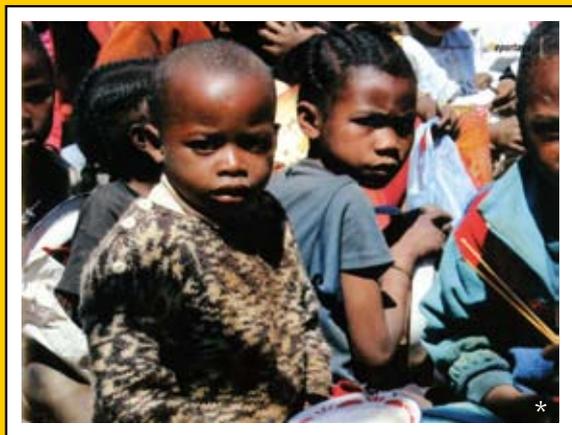




SOS Enfants Abandonnés asbl

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique



LE CENTRE D'ACCUEIL D'URGENCE DES ENFANTS VICTIMES, À MAHAJANGA (MADAGASCAR).

Le centre d'accueil d'urgence a été créé par le collectif des droits de l'enfant (CDE.) une ASBL (n° 60-033) de l'ancienne province malgache de Mahajanga, dont l'objet social est « la promotion, le respect et la protection des droits de l'enfant ».

Le collectif des droits de l'enfant se charge de missions diverses telles que la sensibilisation de la population, l'appui aux initiatives locales, le soutien et l'accompagnement des enfants victimes de maltraitements de toutes sortes.

Le centre d'accueil d'urgence est plus directement attaché à la prise en charge des enfants et le plus immédiatement au contact de leur détresse quotidienne. C'est donc cette partie de l'activité du Collectif que nous vous proposons de soutenir. Les enfants y sont pris en charge, selon leurs besoins, en matières médicale, vestimentaire, nutritionnelle, juridique.

Visitez notre site :

www.sosenfantsabandonnes.be

LE CENTRE D'ACCUEIL D'URGENCE DES ENFANTS

Quelques chiffres permettent de mesurer l'importance des besoins.

Madagascar est parmi les pays les plus pauvres, avec un revenu moyen annuel par habitant de 217\$ en 2007. Environ 68% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et la part très difficile à évaluer, de l'économie informelle est de plus de 50%. Le taux de croissance de l'économie malgache est, toujours en 2007, de 6,3%. Le taux d'inflation quant à lui est de 10,3%. Il faut bien se représenter ce que signifient ces chiffres. Les 217\$ par habitant et par an, c'est une moyenne donc, c'est pour toutes les catégories socio-économiques confondues.

Cela signifie que les catégories les moins favorisées ne disposent pas de la sécurité vitale quotidienne, qu'il faudra tout sacrifier à la nourriture, sans savoir si l'on mangera demain.

La gratuité des soins de santé et de la scolarisation est loin d'être réalisée.

Dans ce pays comme dans beaucoup d'autres, les fruits de la croissance sont très mal distribués. Ses bénéficiaires sont dans les villes et en particulier dans la capitale et dans les ports : Tollara, Toamasina, Mahajanga, Antsiranana. C'est aussi dans ces endroits que sont attirés les plus dépendants, dont des enfants.

C'est dans ce contexte, à Mahajanga, que le CENTRE D'ACCUEIL D'URGENCE a choisi de mener son activité.

Sa cible : des enfants à la fois dans un état de besoin extrême et victimes de leur fragilité souvent exploitée.

Les uns ne retiennent l'attention de personne et sont voués à une fin misérable. Les autres voient leur capacité de travail exploitée au-delà de toute mesure et pire encore pour les filles surtout, sont prises comme objet sexuel et traitées par le mépris.



VICTIMES, À MAHAJANGA (MADAGASCAR)

Le cas de B. une petite fille aujourd'hui âgée de 13 ans est un exemple trop fréquent.

Parents séparés. Violée dès l'âge de 10 ans; enceinte à 12 ans et rejetée par la famille; placée au Centre d'Accueil d'Urgence qui recherche et trouve la maman biologique laquelle prend en charge son enfant et le bébé à venir; B. accouche d'un bébé mort-né. Une fois rétablie, elle vit avec sa mère et le Centre assure un suivi.



Nous vous proposons de participer au financement de ce projet qui accomplit une œuvre vitale qui correspond parfaitement à notre raison d'être.

Nous le soutenons d'autant plus volontiers qu'il nous est proposé par une fille de notre fondateur, André Motte dit Falisse, Claire, qui est la présidente d'une ONG, à Paris, « Prométhée humanitaire » et visite régulièrement le Centre.

* Photos extraites de «Le Courrier», magazine des ACP

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou (au choix).

de mon compte n°-.....-.....

au profit du compte 000-1422898-05 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Rue :

N° :

Code postal :

Localité :

Date :

Signature :

SOS ENFANTS ABANDONNÉS VOUS COMMUNIQUE :

Appel :

MADAGASCAR :
aide pour l'accompagnement
des enfants victimes au
Centre d'Accueil d'Urgence
de Mahajanga



C.C.P. 000-1422898-05 ou Fortis 240-0010260 -79
de l'asbl S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS

Membres : Dardenne Emile, Lehaire Ernest, Carnoy Gaëtan, Motte dit Falisse
Jacques & Emmanuel, Biquet Paul, Remouchamps André, Borrelli Nicolas.

Siège social, correspondance et secrétariat :

54, rue de Tilleur à B-4420 Saint-Nicolas (Belgique)

Tél/fax : 04 252 22 28 de 12h à 16h (sauf mercredi).

e-mail : sosenfantsabandonnes@swing.be - www.sosenfantsabandonnes.be

S.O.S. ENFANTS ABANDONNES est officiellement reconnu par le Ministère des Finances.

Nous vous rappelons que vos dons sont déductibles fiscalement à partir de 30 euros par an.

Pour nous faire un don de l'étranger, communiquer à votre banque :

Nos coordonnées et notre n° de compte (voir ci-dessus)

Notre code IBAN : BE58 2400 0102 6079 - Code BIC : GEBABEBB - Banque Fortis Belgique

Editeur responsable : Ernest LEHAIRE, rue de Tilleur 54 - 4420 Saint-Nicolas



COPIE CLIENT / KOPIE CLIENT

montant en lettres / bedrag in letters

date mémo/memodatum montant en EUR / bedrag in EUR

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

240-0010260-79

nom bénéficiaire / naam begunstigde

S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS

4420 SAINT-NICOLAS

communication / mededeling

date de remise / datum afgifte

EURO

Copie client, présenter uniquement en cas de versement
Kopie cliënt enkel bij storting voorleggen

EURO

signature(s)
handtekening(en)

date de signature / datum ondertekening

VIREMENT OU VERSEMENT OVERSCHRIJVING OF STORTING

*En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case
Bij manuele invulling, één zwart (of blauw) karakter per vakje*

*Ne pas accepter en paiement
Niet ter betaling aanvaarden*

date mémo (facultatif) / memodatum (facultatief)
(uniquement pour exécution dans le futur)
(enkel voor uitvoering in de toekomst)

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

nom et adresse donneur d'ordre / naam en adres opdrachtgever

montant / bedrag EUR CENT

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

2 4 0 0 0 1 0 2 6 0 7 9

nom et adresse bénéficiaire / naam en adres begunstigde

S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS

RUE DE TILLEUR, 54

4420 SAINT-NICOLAS

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven

